
Crues : le Conseil Général met en place une plateforme de coordination pour faciliter l'organisation des actions de solidarité auprès des sinistrés

Le Président Michel Pélieu a annoncé vendredi 21 juin en session plénière du Conseil Général l'organisation d'une coordination départementale de solidarité pour venir en aide aux sinistrés des crues des Hautes-Pyrénées.

Cette plateforme est mise en place par le Conseil Général des Hautes-Pyrénées afin de permettre la coordination entre les demandes d'aides et les propositions de dons et de bénévoles.

Une permanence téléphonique avec un numéro d'appel unique 05 62 56 77 74 est mise en place dès demain, mardi 25 juin, et fonctionnera du lundi au vendredi, de 8h à 20h. Elle sera gérée par les volontaires des services du Conseil Général.

Un mail est également mis en place : solidaritecrues65@cg65.fr

La page Facebook du Conseil Général : [facebook.com/cghautespyrenees](https://www.facebook.com/cghautespyrenees) et le site internet cg65.fr proposent des informations pratiques pour les sinistrés et des informations en temps réels sur le réseau routier.

> Contact presse

Baptiste MAUREL, Directeur de la communication
06 30 01 98 24 /// baptiste.maurel@cg65.fr